



Les urgences
Adultes : 05 57 82 04 00
Pédiatriques : 05 56 79 59 72
Mains : 05 57 82 20 20
Maternité : 05 57 82 01 01
Neurologiques : 05 56 79 55 70
Ophtalmologiques : 05 56 79 56 79

Lignes de Tram et de Bus les plus proches

- 8** Gradignan Malaric <> Hôpital Pellegrin
Arrêts "Pellegrin", "Hôpital Pellegrin", "Bordeaux 2"
Passage toutes les 15 mn*
- 11** Mérignac Les 5 Chemins / Martignas Les Pins
<> Bègles Rives d'Arcins
Arrêt "Hôpital Pellegrin", "Bordeaux 2"
Passage toutes les 15 mn*
- 41** Pelouse de Douet <> Eysines Place Florale
Arrêts "Jacquet", "Pellegrin",
"Bordeaux 2", "Hôpital Pellegrin"
Passage toutes les 30 mn*
- TRAM A** Le haillan / Mérignac <> La Gardette /
Bassens / Carbon-Blanc / Floirac Draven
Arrêts "Hôpital Pellegrin" et "Saint-Augustin"
Passage toutes les 4 à 6 mn de 6h30 à 20h00

V VCub - vélos en libre-service
Arrêts "Saint-Augustin" et "Pellegrin"
20 vélos sont à disposition par station

COM0267 © Direction de la communication et de la culture - Maquette Hélène Balensi - Avril 2015

Pôle neurosciences cliniques
Service de neurologie



Votre séance en hôpital de
jour à l'Institut des Maladies
Neurodégénératives (IMN)

Dans le cadre d'un premier bilan, ou
lors de votre suivi par un médecin
de l'IMN, il vous a été proposé une
séance d'hôpital de jour

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de compléter et approfondir votre bilan auprès de différents professionnels de santé.

Comment se déroule une séance d'hôpital de jour ?

Au cours de l'hôpital de jour, vous rencontrerez :

↳ **Une infirmière** qui, après le temps d'accueil, prendra votre tension artérielle, réalisera un électrocardiogramme, parfois un bilan sanguin et vous proposera un entretien concernant la réalisation des activités de la vie quotidienne

↳ **Une psychologue ou orthophoniste** vous fera passer des tests neuropsychologiques (mémoire, langage, vitesse...) et rencontrera en fonction des situations la personne vous accompagnant

↳ **Un interne en médecine** vous fera un examen clinique et renseignera des questionnaires de santé utiles pour votre prise en charge

↳ **Un médecin senior** fera la synthèse de votre séance et vous proposera les premières recommandations

Dans le cadre de la **prise en charge globale** vous pouvez bénéficier de conseils sociaux et d'aide au soutien à domicile en rencontrant l'**assistante sociale** du service.

• La durée de l'hôpital de jour peut varier de **trois à quatre heures**. Nous vous conseillons d'amener de quoi patienter entre les différents intervenants (livres, jeux, ordinateur...).

• Le programme de chaque séance n'est pas forcément le même pour chaque patient, il est **ajusté en fonction des besoins de chacun**. Des examens complémentaires peuvent être nécessaires comme une évaluation orthoptique ou par exemple une ponction lombaire (dans ce cas, une feuille d'information décrivant l'examen et le bilan biologique à réaliser avant le jour de l'hôpital de jour vous seront envoyés par courrier).

• Un compte rendu de la séance sera adressé à votre médecin traitant et à tout professionnel de santé auquel il peut être utile avec votre accord.

De votre côté ?

Pensez à amener **vos** liste de médicaments actuels, les scanners ou IRM cérébraux que vous avez déjà passés (et tout autre examen se rapportant au motif de votre visite). Afin de ne pas raccourcir votre temps de bilan, nous vous recommandons **d'arriver à l'heure** affichée sur votre convocation.

Si vous ne pouvez pas venir à votre rendez-vous, **prévenez-nous au plus tôt** afin que ce temps bénéficie à un autre patient :
05 57 82 01 25 ou **05 57 82 01 16**